

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Pantin
95 avenue Jean Lolive

Résidence Victor-Hugo de Pantin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001087
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité
Précision sur la dénomination : résidence
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2022, AJ, 34

Historique

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle (), ,
Dates : 1957 (daté par source), 1961 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Fernand Pouillon (architecte, attribution par source), Roland Dubrulle (architecte, attribution par source)

Description

L'entrée principale de la résidence est au n° 99 de l'avenue Jean-Lolive.

Pouillon utilise au mieux la forme complexe de la parcelle et ménage des façades rue Victor-Hugo et rue Delizy. Sur les voies importantes, Pouillon place ses tours, tour-signal de plan carré (9 étages) pour l'avenue Jean-Lolive et tour rectangulaire rue Victor-Hugo ; en cœur d'îlot, il dispose par contre des immeubles bas. Avec ces derniers, il dessine un espace paysager très classique qui répond au jardin public situé de l'autre côté de l'avenue. Il prolonge ce jardin à la composition travaillée par une petite place située en contrebas ouverte sur la rue Victor-Hugo par un passage piéton sous voûte. Cette place de plan carré est aussi signalée par l'ordonnancement des façades où Pouillon insère des pilastres de marbre rose [1].

Comme dans la plupart des réalisations de Fernand Pouillon pour le Comptoir National du Logement (CNL), l'ensemble est fait de pierre pré-taillée extraite à Fontvieille, dans le sud de la France. Très caractéristique du style de Pouillon, cet ensemble associe à la modernité des tours et barres le classicisme de la composition et l'usage de la pierre de taille.

Les appartements, destinés à de petits accédants à la propriété, sont de taille modeste : 49 m² pour les deux pièces et 72 m² pour les cinq pièces.

[1] Description extraite de la notice rédigée par Benoît Pouvreau pour l'Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis en 2004, consultable en ligne : <https://patrimoine.seinesaintdenis.fr/residence-Victor-Hugo>

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; calcaire ; marbre
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 5 étages carrés, 4 étages carrés, 9 étages carrés

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Livrée en 1958, la résidence Victor-Hugo à Pantin est la première des quatre opérations de logements réalisées par l'architecte Fernand Pouillon – ici associé à Roland Dubrulle – en Île-de-France (avant la résidence Buffalo de Montrouge et les ensembles de Meudon-la-Forêt et du Point du Jour à Boulogne-Billancourt).

Après avoir débuté sa carrière en Provence et s'être illustré en travaillant à la Reconstruction du Vieux Port de Marseille (1949-1955), Pouillon fonde en 1955 le Comptoir national du Logement (CNL). Ce bureau d'études et de promotion lui permet, dans des délais records et avec des enveloppes financières réduites, de proposer un habitat « *à la portée de tous, achetable au comptoir comme un paquet de cigarettes* ».

A Pantin, sur les terrains de l'ancienne distillerie Delizy-Doistau, le projet concerne 350 logements environ - **282 seront finalement créés** – destinés à de petits accédants populaires aidés par les primes à la construction privée du plan Courant. Pouillon utilise au mieux la forme complexe de la parcelle en associant, sur les voies importantes, des tours faisant office de signal urbain à des immeubles bas en coeur d'îlot. Avec ces barres, il dessine un espace paysager qui s'articule autour d'un mail planté et d'une place située en contrebas, ouverte sur la rue Victor-Hugo par un passage sous voûte. Cette place de plan carré se distingue par un bassin orné d'une sculpture animalière et par l'ordonnement de ses façades où Pouillon insère des pilastres de marbre rose.

Très marquée par l'héritage d'Auguste Perret, auquel elle emprunte son vocabulaire classique (élévations en pierre prétaillée surmontées d'attiques, portiques entre les cours, volumes équilibrés), la résidence Victor-Hugo illustre parfaitement l'ambition de Fernand Pouillon de « **loger la multitude** » dans une architecture de qualité.

La pondération est au cœur de l'ambition de l'architecte : « La qualité architecturale des constructions et des ouvrages d'art, leur composition et leur disposition au sol dans l'espace, sont d'intérêt public, car elles constituent l'harmonie du paysage et du site urbain et contribuent à l'équilibre humain, ainsi qu'au bien-être de l'âme et du corps. Ainsi les volumes nouveaux doivent soit s'intégrer heureusement dans les ensembles déjà construits, soit constituer dans la nature un élément isolé contribuant à l'esthétique du paysage environnant, soit enfin créer un site urbain ou industriel, harmonieux ou monumental » [A propos de l'article 1 de la loi sur l'architecture - Lettre de F. Pouillon à A. de Clermont-Tonnerre, cabinet du 1er ministre- Alger, le 30 novembre 1973]. Pour la résidence de Pantin, Fernand Pouillon a raconté qu'il s'était inspiré des immeubles parisiens, donc d'une architecture banale, sobre, à l'ordonnance traditionnelle - pour un lieu encore marqué par son passé industriel, qu'il fallait néanmoins mettre à distance, tout en s'y ancrant fortement, grâce à une conception d'ensemble.

Illustrations



Vue générale du cœur de la résidence Victor-Hugo, avec la place carrée et le bassin en son centre.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300303NUC4S



Vue générale du bassin central, qui n'est plus en eau mais dont la sculpture animalière (représentant vraisemblablement trois chouettes) est toujours en place.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300302NUC4S



Détail de la sculpture animalière
du centre du bassin, qui selon les
photos anciennes et bien qu'elle
soit aujourd'hui en mauvais état,
représentait trois chouettes adossées,
de tailles différentes, stylisées.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300305NUC4S

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Label Patrimoine d'intérêt régional (IA93001083)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Benoît Pouvreau

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale du cœur de la résidence Victor-Hugo, avec la place carrée et le bassin en son centre.

IVR11_20199300303NUC4S

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du bassin central, qui n'est plus en eau mais dont la sculpture animalière (représentant vraisemblablement trois chouettes) est toujours en place.

IVR11_20199300302NUC4S

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la sculpture animale du centre du bassin, qui selon les photos anciennes et bien qu'elle soit aujourd'hui en mauvais état, représentait trois chouettes adossées, de tailles différentes, stylisées.

IVR11_20199300305NUC4S

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation